

Les entreprises de haute technologie

La plupart des nouveaux États membres doivent rattraper leur retard

Statistiques en bref

SCIENCE ET
TECHNOLOGIE

37/2007

Auteur

Bernard FÉLIX

Contenu

Principaux résultats 1

Le secteur manufacturier de haute technologie enregistre d'excellents résultats en Finlande et en Irlande 2

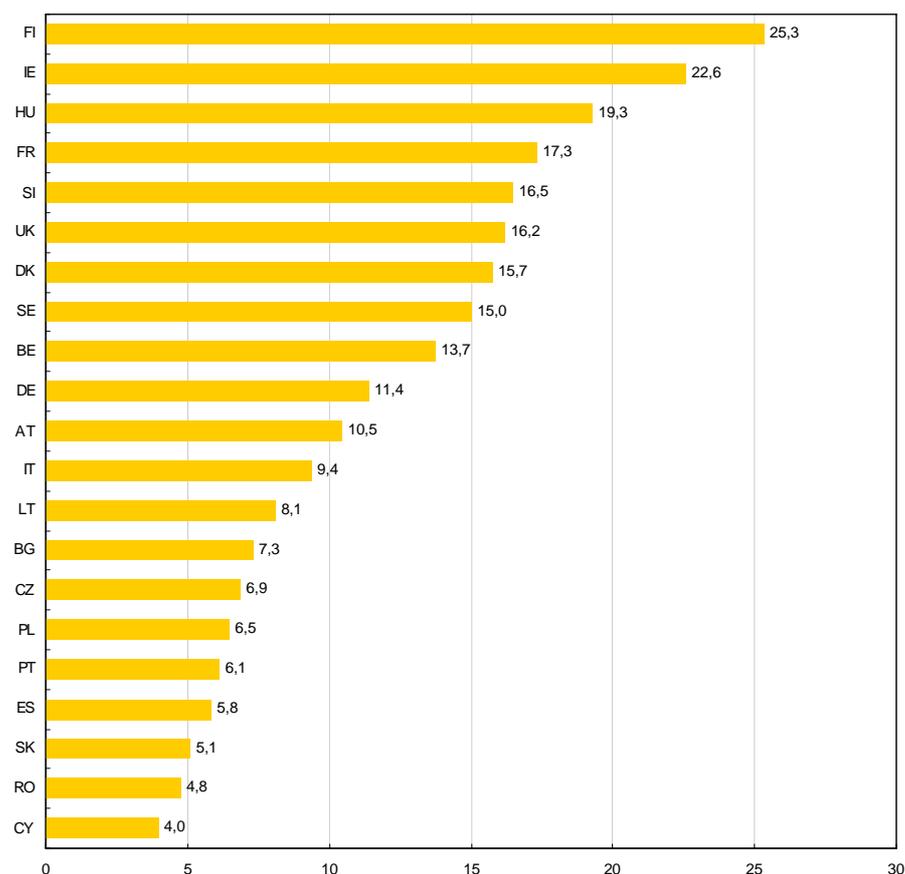
La valeur de production par entreprise est inférieure à la moyenne européenne dans nombre des nouveaux États membres..... 3

Coûts du personnel: différence entre les «anciens» et les nouveaux États membres..... 4

Investissements bruts: les secteurs de haute technologie vont-ils se développer au Portugal? 5

Les entreprises de haute technologie génèrent de plus gros excédents bruts d'exploitation en Irlande et en Finlande 6

Graphique 1: Valeur ajoutée du secteur manufacturier de haute technologie en pourcentage de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur manufacturier, États membres de l'UE — 2003



Exceptions à l'année de référence: 2002: LT, PL et SE 2001: CY.

Source: Eurostat, Statistiques sur la haute technologie

Principaux résultats

- En 2003, le secteur manufacturier de haute technologie est le plus développé en Finlande et en Irlande, avec respectivement 25,3 % et 22,6 % de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur manufacturier.
- Chypre est le seul nouvel État Membre où la productivité de la main-d'œuvre dans l'ensemble des secteurs de haute technologie est supérieure à la moyenne de l'UE-25 (69 000 EUR). Toutefois, en termes absolus, les secteurs de haute technologie y sont plutôt limités.
- La valeur de production par entreprise dans les secteurs de haute technologie est la plus élevée en Irlande, avec une moyenne de 7,9 millions EUR.
- Les coûts du personnel dans les secteurs de haute technologie, par personne occupée, sont les plus élevés au Luxembourg (54 000 EUR), suivi de près par la Belgique et la France. Néanmoins, le classement est différent si l'on se base uniquement sur les rémunérations: le Luxembourg (48 000 EUR) reste en tête, mais suivi cette fois par le Danemark et le Royaume-Uni.
- Dans l'ensemble des secteurs de haute technologie, Chypre (16 500 EUR) et le Portugal (13 900 EUR) sont en tête dans le domaine des investissements par personne occupée.
- L'excédent brut d'exploitation est le plus élevé en Irlande, tant par entreprise (2,2 millions EUR) que par personne occupée (101 000 EUR). La Finlande et Chypre figurent également parmi les pays en tête pour ces deux indicateurs.



Le secteur manufacturier de haute technologie enregistre d'excellents résultats en Finlande et en Irlande

Le secteur manufacturier de haute technologie, qui comprend l'industrie pharmaceutique, les équipements de communication et le matériel informatique, affiche des résultats remarquables en Finlande et en Irlande en 2003. En effet, le secteur manufacturier de haute technologie représente respectivement 25,3 % et 22,6 % de la valeur ajoutée du total du secteur manufacturier dans ces deux pays.

Le secteur manufacturier de haute technologie représente plus de 10 % de la valeur ajoutée du total du secteur manufacturier dans neuf autres États membres, y compris dans deux des nouveaux États membres: la Hongrie (19,3 %) et la Slovaquie (16,5 %).

Le secteur manufacturier de haute technologie représente moins de 10 % de la valeur ajoutée du total du secteur manufacturier en Italie (9,4 %), au Portugal (6,1 %), en Espagne (5,8 %) ainsi que dans la plupart des nouveaux États membres et des pays candidats.

Cet indicateur de référence est même la barre des 5 % en Roumanie (4,8 %) et à Chypre (4,0 %).

En 2003, l'UE-25 compte environ 135 000 entreprises dans le secteur manufacturier de haute technologie et 529 000 dans celui des services à forte intensité de connaissance (SFIC) de haute technologie – tableau 2.

Les fabricants de produits de haute technologie sont les plus nombreux en Italie (plus de 33 000), suivie par l'Allemagne (20 000), la France (17 000) et la Pologne (15 000). En d'autres termes, un quart des fabricants de produits de haute technologie européens se trouvent en Italie.

Toutefois, le classement du chiffre d'affaires dans le secteur manufacturier de haute technologie est assez différent. La France est en tête, affichant 147 milliards EUR, suivie par l'Allemagne (143 milliards EUR) et le Royaume-Uni (92 milliards EUR). Le classement est le même en ce qui concerne la valeur de production totale du secteur manufacturier de haute technologie. En France, cela s'explique surtout par le secteur de «Construction aéronautique et spatiale» ainsi que, dans une moindre mesure, par le secteur de «l'Industrie pharmaceutique».

Tableau 2: Secteurs de haute technologie dans les États membres de l'UE – 2003

	Secteur manufacturier de haute technologie				Total des secteurs de haute technologie (1)	Secteur des services à forte intensité de connaissance de haute technologie			
	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires en millions EUR	Valeur de production en millions EUR	Valeur ajoutée en millions EUR	Productivité de la main d'œuvre en milliers EUR	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires en millions EUR	Valeur de production en millions EUR	Valeur ajoutée en millions EUR
UE-25	134 895 s	:	:	:	69 s	528 935 s	770 994 s	715 568 s	385 874 s
UE-15	103 259 s	:	:	:	73 s	470 564 s	749 769 s	697 871 s	375 923 s
BE	1 887	15 020	15 554	6 279	91	13 982	22 814	22 440	11 167
CZ	8 288	: c	6 817	1 296	22	25 035	6 917	6 342	3 489
DK	1 085	9 261	9 240	4 007	78	7 802	14 285	14 170	6 931
DE	19 987	143 358	125 240	46 918	71	53 335	148 362	129 666	79 130
EE	250	: c	: c	: c	28	872	683	656	325
EL	:	:	:	:	:	:	:	:	:
ES	7 826	22 850	21 227	6 538	66	32 680	51 341	41 458	25 695
FR	16 635	147 185	135 542	35 757	71	52 920	114 626	111 805	57 194
IE	309	30 458	30 036	8 714	142	4 971	16 326	11 607	7 408
IT	33 447	59 482	57 327	18 896	65	96 738	93 386	92 220	44 801
CY	85	90	89	37	75	231	538	525	429
LV	212	: c	: c	: c	22	1 097	763	711	456
LT	363	379	384	125	16	1 348	972	897	403
LU	63	: c	: c	: c	115	1 095	2 210	1 964	1 211
HU	5 685	13 887	12 940	2 715	27	24 932	7 374	5 027	2 896
MT	:	:	:	:	49	684	314	312	230
NL	3 055	: c	: c	: c	79	22 890	40 094	38 658	20 912
AT	1 751	10 816	9 629	3 961	72	13 667	14 965	11 069	7 354
PL	15 398	7 789	7 095	2 498	19	:	:	:	:
PT	1 162	4 730	4 542	1 124	66	3 194	9 149	8 769	4 260
SI	913	2 022	1 882	908	42	2 787	1 797	1 537	807
SK	442	1 166	1 113	229	17	1 385	1 867	1 690	916
FI	1 289	28 816	17 401	7 398	92	5 155	12 453	11 722	5 142
SE	3 359	24 535	25 471	6 518	57	28 200	26 788	26 579	11 506
UK	11 404	92 178	80 451	32 958	77	133 935	182 970	175 744	93 210
BG	1 247	526	494	156	12	3 514	1 527	1 460	848
RO	1 610	922	830	327	11	9 598	3 278	3 054	1 691

Les agrégats UE sont basés seulement sur les données des pays disponibles.

Exceptions à l'année de référence: 2002: SFIC de haute technologie à CY, secteur manufacturier de haute technologie en LT, LU, MT, PL et SE.

2001: Secteur manufacturier de haute technologie à CY.

(¹) L'ensemble des secteurs de haute technologie comprend le secteur manufacturier de haute technologie et celui des SFIC de haute technologie. Exceptions:

Uniquement SFIC de haute technologie: EE, LV, LU, MT et NL.

Uniquement secteur manufacturier de haute technologie: PL.

Source: Eurostat, *Statistiques sur la haute technologie*

En termes de valeur ajoutée générée par le secteur manufacturier de haute technologie, l'Allemagne est largement en tête avec 47 milliards EUR.

Le Royaume-Uni a le plus d'entreprises dans le secteur des services à forte intensité de connaissance de haute technologie (134 000), représentant plus d'un quart du total de l'UE-25. Suivent l'Italie, l'Allemagne et la France. Toutefois, le classement du chiffre d'affaires, de la valeur de production et de la valeur ajoutée est différent. Le Royaume-Uni est toujours en première position, mais suivi cette fois par l'Allemagne, la France et l'Italie.

La productivité de la main-d'œuvre (valeur ajoutée par personne employée) dans tous les secteurs de haute technologie atteint 69 000 EUR dans l'UE-25 et 73 000 EUR dans l'UE-15. L'Irlande enregistre la plus haute productivité de la main-d'œuvre par personne occupée dans l'ensemble des secteurs de haute technologie, avec 142 000 EUR (voir notes méthodologiques p. 7). Le Luxembourg occupe la deuxième place avec 115 000 EUR.

Sept autres États membres de l'UE-25 enregistrent des valeurs supérieures à la moyenne de l'UE-25 qui équivaut à 69 000 EUR.

Le seul nouvel État membre parmi ces sept pays est Chypre. Néanmoins, en termes absolus, les secteurs chypriotes de haute technologie sont relativement limités.

Au Portugal, en Espagne, en Italie, en Suède, dans tous les nouveaux États membres (à l'exception de Chypre) et dans les pays candidats, la productivité de la main-d'œuvre est inférieure à la moyenne de l'UE-25.

Les valeurs pour la Bulgarie et la Roumanie, les deux derniers États membres à avoir rejoint l'UE, sont au bas du classement, atteignant respectivement 12 000 EUR et 11 000 EUR.

La valeur de production par entreprise est inférieure à la moyenne européenne dans nombre des nouveaux États membres

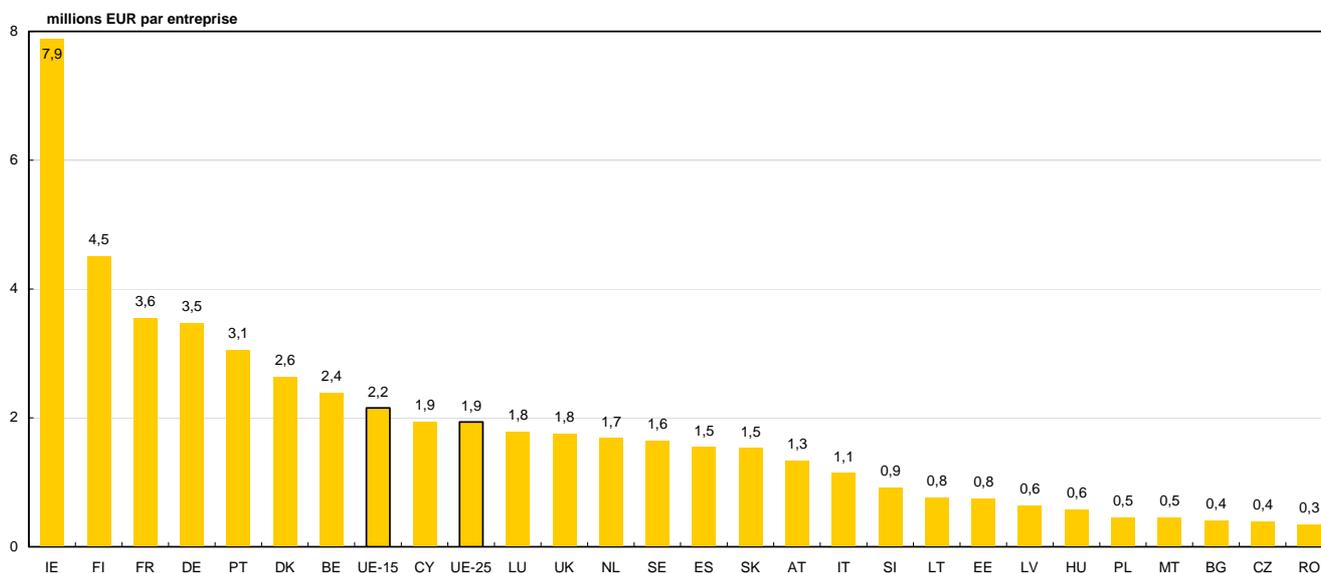
En termes relatifs – voir graphique 3 – une entreprise européenne moyenne dans les secteurs de haute technologie (secteur manufacturier de haute technologie et SFIC de haute technologie) génère une valeur de production de 1,9 million EUR.

L'Irlande est nettement en tête avec une valeur de production moyenne par entreprise de 7,9 millions EUR (voir notes méthodologiques). Sept autres États membres déclarent des valeurs de production par entreprise

supérieures à la moyenne de l'UE-25 de 1,9 million EUR: la Finlande, la France, l'Allemagne, le Portugal, le Danemark, la Belgique et Chypre. Le Royaume-Uni (1,8 million EUR), premier en termes absolus (tableau 2), est légèrement en deçà de la moyenne européenne (1,9 million EUR).

À l'exception de Chypre (1,9 million EUR) et de la Slovaquie (1,5 million EUR), la valeur de production par entreprise dans les secteurs de haute technologie était inférieure à 1 million EUR pour tous les nouveaux États membres.

Graphique 3: Valeur de production par entreprise en millions EUR, total des secteurs de haute technologie ⁽¹⁾, États membres de l'UE – 2003



⁽¹⁾ L'ensemble des secteurs de haute technologie comprend le secteur manufacturier de haute technologie et celui des SFIC de haute technologie.

Uniquement SFIC de haute technologie: EE, LV, LU, MT et NL.

Uniquement secteur manufacturier de haute technologie: PL.

Estimations d'Eurostat: UE-15 et UE-25.

Exceptions l'année de référence:

2002: LT, LU, MT, SE et SFIC de haute technologie à CY.

2001: Secteur manufacturier de haute technologie à CY.

Source: Eurostat, *Statistiques sur la haute technologie*

Coûts du personnel: différence entre les «anciens» et les nouveaux États membres

Les coûts du personnel comprennent la rémunération (salaires et traitements) ainsi que les impôts et charges sociales des salariés retenus par l'unité ainsi que les charges sociales obligatoires et facultatives de l'employeur.

En 2003, les coûts par personne occupée dans les secteurs de haute technologie (secteur manufacturier de haute technologie et services à forte intensité de connaissance de haute technologie) s'élevaient à 41 000 EUR dans l'UE-25 et à 44 000 EUR dans l'UE-15. Sur le total de ces coûts, 77 % correspondent aux salaires et traitements.

C'est au Luxembourg que les coûts du personnel sont les plus élevés, avec 54 000 EUR par personne occupée. Le Luxembourg est suivi de près par la Belgique, la France, le Danemark et la Suède.

L'Irlande, en première position en termes de productivité de la main-d'œuvre (tableau 2), est juste au-dessus de la moyenne de l'UE-25 (41 000 EUR).

Si la productivité de la main-d'œuvre en France est légèrement supérieure à la moyenne de l'UE-25, en termes de coûts du personnel, la France figure parmi les trois premiers pays.

Six autres États membres affichent aussi des coûts du personnel supérieurs à la moyenne de l'UE-25. Tous sont en fait des États membres de l'UE-15.

Dans l'UE-15, seulement l'Espagne, l'Italie et le Portugal déclarent des coûts du personnel par personne occupée inférieurs à la moyenne de l'UE-25 (41 000 EUR). Ceux-ci sont compris 30 000 EUR et 33 000 EUR.

À l'inverse, les coûts du personnel par personne occupée dans tous les nouveaux États membres sont inférieurs à la moyenne de l'UE-25 et même inférieurs au seuil de 30 000 EUR.

Les deux derniers États membres en date, la Roumanie et la Bulgarie, sont de nouveau au bas du classement. Dans ces pays, les coûts du personnel dans les secteurs de haute technologie n'atteignent pas 5 000 EUR par personne occupée.

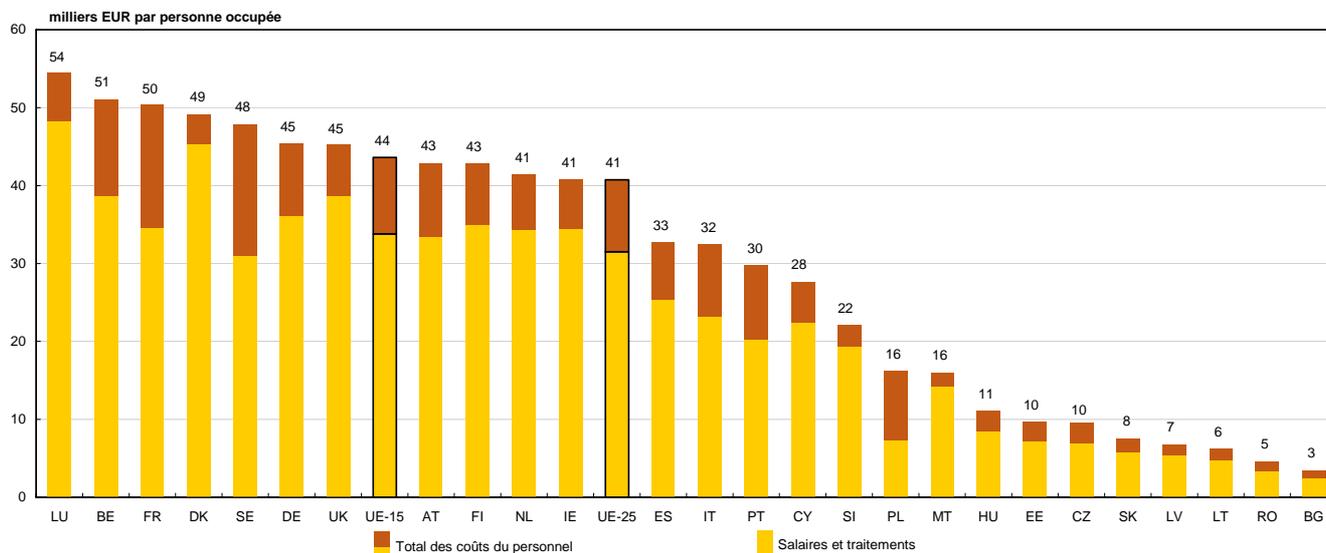
Pris séparément, les coûts du personnel par personne occupée dans le secteur manufacturier de haute technologie sont supérieurs à ceux des SFIC de haute technologie dans la majorité des pays. Les moyennes de l'UE-25 équivalent à 43 000 EUR et 40 000 EUR respectivement pour le secteur manufacturier de haute technologie les SFIC de haute technologie.

La rémunération (salaires et traitements), en proportion des coûts totaux, varie d'un pays à l'autre. Si cette proportion atteint 77 % au niveau de l'UE-25, elle est supérieure à 85 % au Danemark, à Malte, en Slovaquie et au Royaume-Uni. Inversement, en Pologne, moins de la moitié (45 %) du total des coûts du personnel correspond aux rémunérations.

Si l'on ne prend en compte uniquement les rémunérations des secteurs de haute technologie, le Luxembourg est toujours en tête, avec 48 000 EUR par personne occupée, mais suivi cette fois par le Danemark (45 000 EUR) et le Royaume-Uni (39 000 EUR).

La Belgique et la France, occupant respectivement la deuxième et la troisième positions en termes de coûts du personnel, ne sont que quatrième et sixième lorsque seules les rémunérations sont prises en considération.

Graphique 4: Total des coûts du personnel et proportion des salaires et traitements, en milliers EUR par personne occupée, total des secteurs de haute technologie ⁽¹⁾, États membres de l'UE — 2003



⁽¹⁾ L'ensemble des secteurs de haute technologie comprend le secteur manufacturier de haute technologie et celui des SFIC de haute technologie.

Uniquement SFIC de haute technologie: EE, LV, LU, MT et NL.

Uniquement secteur manufacturier de haute technologie: PL.

Estimations d'Eurostat: UE-15 et UE-25.

Exceptions à l'année de référence: 2002: LT, LU, MT, SE et SFIC de haute technologie à CY.

2001: Secteur manufacturier de haute technologie à CY.

Source: Eurostat, *Statistiques sur la haute technologie*

Investissements bruts: les secteurs de haute technologie vont-ils se développer au Portugal?

Le tableau 5 montre les investissements bruts dans les secteurs de haute technologie par personne occupée en 2003.

L'ensemble des secteurs de haute technologie de l'UE-25 (secteur manufacturier de haute technologie et services à forte intensité de connaissance de haute technologie) investit 8 800 EUR en biens corporels par personne occupée.

Dans le secteur manufacturier de haute technologie, les investissements bruts en biens corporels s'élèvent à 7 300 EUR, dont 5 900 EUR sont investis dans les machines et équipements. Dans les SFIC de haute technologie, les investissements bruts en biens corporels s'élèvent à 9 600 EUR par personne employée dans l'UE-25.

Dans l'ensemble des secteurs de haute technologie, Chypre (16 500 EUR) et le Portugal (13 900 EUR) sont en tête. À Chypre, cela s'explique essentiellement par la contribution des investissements dans les SFIC de haute technologie,

en particulier dans le secteur des postes et des télécommunications.

L'Irlande affiche les investissements les plus élevés dans le secteur manufacturier de haute technologie par personne occupée (14 600 EUR). Suivent l'Autriche et la Slovaquie qui ont investi 10 900 EUR et 10 000 EUR respectivement.

Les investissements bruts en biens corporels sont inférieurs à 10 000 EUR dans tous les autres États membres ainsi que dans les pays candidats.

La situation est plus homogène lorsque les investissements dans le secteur des SFIC de haute technologie sont pris en compte. En effet, Chypre (18 500 EUR) occupe la première place, suivie de près par le Portugal, la Belgique et la Finlande. Les investissements sont également supérieurs à 10 000 EUR par personne occupée dans huit autres États membres, y compris Malte et la Slovaquie. Toutefois, les investissements par personne occupée sont nettement plus faibles dans les autres nouveaux États membres.

Tableau 5: Investissements dans les secteurs de haute technologie, en milliers EUR par personne occupée, États membres de l'UE – 2003

	Secteur manufacturier de haute technologie		Total des secteurs de haute technologie (1)	Secteur des services à forte intensité de connaissance de haute technologie
	Investissements bruts dans les biens corporels	dont les investissements bruts dans les machines et équipements	Investissements bruts dans les biens corporels	Investissements bruts dans les biens corporels
UE-25	7,3 s	5,9 s	8,8 s	9,6 s
UE-15	7,7 s	6,5 s	9,2 s	9,9 s
BE	:	5,9	:	15,6
CZ	3,9	2,5	4,1	4,3
DK	9,2	5,8	9,9	10,2
DE	7,3	6,4	7,8	8,1
EE	: c	: c	:	5,0
EL	:	:	:	:
ES	8,9	7,3	9,8	10,1
FR	8,1	:	7,6	7,4
IE	14,6	9,4	11,4	8,3
IT	7,7	6,7	9,4	10,2
CY	5,9	3,4	16,5	18,5
LV	: c	: c	:	5,1
LT	3,5	0,6	6,4	8,2
LU	: c	: c	:	: c
HU	7,1	5,5	6,2	5,5
MT	:	:	:	14,5
NL	: c	: c	:	: c
AT	10,9	7,8	11,2	11,3
PL	2,9	:	:	:
PT	9,8	8,8	13,9	16,0
SI	10,0	6,4	10,6	11,2
SK	2,8	2,3	5,0	6,0
FI	6,1	5,5	11,5	15,1
SE	9,0	6,1	11,6	12,9
UK	7,1	5,9	10,1	11,2
BG	1,7 s	0,9 s	4,4	5,4
RO	3,1	1,9	3,9	4,1

(1) L'ensemble des secteurs de haute technologie comprend le secteur manufacturier de haute technologie et celui des SFIC de haute technologie.

Exceptions à l'année de référence: 2002: LT, LU, MT, SE et SFIC de haute technologie à CY.

2001: Secteur manufacturier de haute technologie à CY.

Source: Eurostat, *Statistiques sur la haute technologie*

Les entreprises de haute technologie génèrent de plus gros excédents bruts d'exploitation en Irlande et en Finlande

En 2003, l'excédent brut d'exploitation des secteurs de haute technologie de l'UE-25 s'élève à 28 000 EUR par personne occupée et à 352 000 EUR par entreprise.

Que ce soit par entreprise ou par personne occupée, l'Irlande est en tête et la Finlande compte toujours parmi les trois premiers pays. La Belgique, Chypre, le Luxembourg, le Portugal, les Pays-Bas et l'Espagne font également partie des pays les mieux classés pour les deux indicateurs en question.

À l'exception de Chypre et Malte, tous les autres nouveaux États membres se situent en deçà de la moyenne de l'UE-25 en termes d'excédent brut par personne occupée. Cela est également le cas de la Suède.

Le classement diffère assez nettement lorsque l'excédent brut par entreprise est pris en compte. En fait, l'Italie et Malte, qui enregistrent des valeurs supérieures à la moyenne de l'UE-25 en termes d'excédent brut d'exploitation par personne occupée, sont en dessous de la

moyenne européenne en termes d'excédent brut d'exploitation par entreprise.

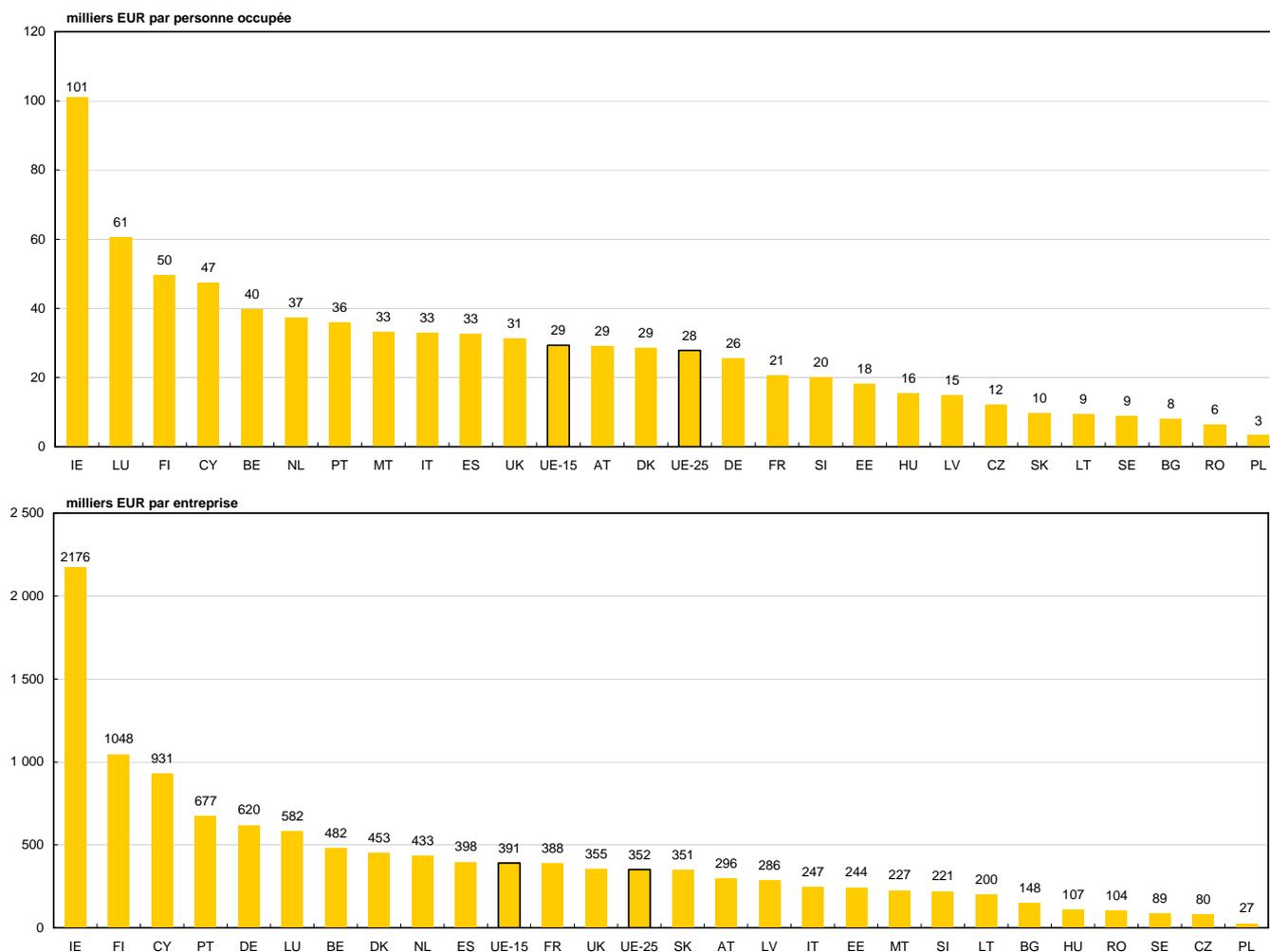
La situation inverse est observée en Allemagne (620 000 EUR) qui se situe parmi les premiers pays en termes d'excédent brut d'exploitation par entreprise.

Pour ces deux indicateurs, c'est la Pologne qui affiche le plus faible excédent brut d'exploitation dans les secteurs de haute technologie.

En termes absolus, les plus gros excédents bruts d'exploitation dans les secteurs de haute technologie sont enregistrés par le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, avec, respectivement 52 milliards EUR, 45 milliards EUR et 32 milliards EUR.

À l'exception de la République tchèque, aucun des nouveaux États membres n'atteint 1 milliard EUR d'excédent brut d'exploitation and les secteurs de haute technologie.

Graphique 6: Excédent brut d'exploitation en milliers EUR par entreprise et par personne occupée, total des secteurs de haute technologie ⁽¹⁾, États membres de l'UE – 2003



⁽¹⁾ L'ensemble des secteurs de haute technologie comprend le secteur manufacturier de haute technologie et celui des SFIC de haute technologie.

Uniquement SFIC de haute technologie: EE, LV, LU, MT et NL.

Uniquement secteur manufacturier de haute technologie: PL.

Estimations d'Eurostat: UE-15 et UE-25.

Exceptions par rapport à l'année de référence: 2002: LT, LU, MT, SE et SFIC de haute technologie à CY.

2001: Secteur manufacturier de haute technologie à CY.

Source: Eurostat, Statistiques sur la haute technologie

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR - NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Sources

Dans le présent numéro de Statistiques en Bref, les données sont basées sur les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE). Cette source a été utilisée pour extraire des informations relatives aux secteurs de haute technologie et aux services à forte intensité de connaissance de haute technologie.

Définitions

Les données sont collectées dans le cadre du règlement du Conseil sur les statistiques structurelles sur les entreprises. Ledit règlement régit la transmission des données à Eurostat à partir de l'année de référence 1995. En principe, il couvre toutes les activités du marché dans les sections C à K et M à O de la NACE Rév.1, mais concrètement, les données disponibles sont limitées aux sections C à K, à l'exception de la section J (services financiers). Pour d'autres notes méthodologiques, voir le document méthodologique sur les «SSE» dans NewCronos.

http://europa.eu.int/estatref/info/sdds/fr/sbs/sbs_base.htm

Nombre d'entreprises: Nombre d'entreprises actives pendant au moins une partie de la période de référence.

Le **chiffre d'affaires** comprend les montants facturés par l'unité d'observation au cours de la période de référence, à savoir les ventes sur le marché de biens ou services fournis à des tiers; il comprend tous les impôts et taxes grevant les biens ou services facturés par l'unité, à l'exception de la TVA facturée par l'unité à ses clients et des autres impôts déductibles assimilés et directement liés au chiffre d'affaires; il comprend également toutes les autres charges (transport, emballage, etc.) qui sont répercutées sur le consommateur. Les remises, ristournes et rabais accordés aux clients ainsi que la valeur des produits retournés sont à déduire.

La **valeur de la production** mesure le montant de ce qui a été effectivement produit par l'unité observée. Connue à partir notamment des ventes, elle prend en compte les variations de stocks et les activités de vente de biens et de services. La valeur de la production se définit comme le chiffre d'affaires corrigé de la variation des stocks (de produits finis, de travaux en cours et de biens ou services achetés à des fins de vente), diminué des acquisitions de biens et services destinés à la vente, augmenté de la production immobilisée, et augmenté des autres produits d'exploitation (à l'exclusion des subventions). La valeur de la production exclut les recettes et les dépenses inscrites dans les comptes d'entreprise sous les postes «Produits/charges financiers» et «Produits/charges exceptionnels».

La **valeur ajoutée au coût des facteurs** est le revenu brut des activités d'exploitation une fois pris en compte les subventions d'exploitation et les impôts indirects. Elle correspond au chiffre d'affaires, augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitations, corrigé des variations des stocks, diminué des acquisitions de biens et services et des autres taxes sur les produits liés au chiffre d'affaires mais non déductibles et des impôts et taxes liés à la production. Elle peut aussi être obtenue en ajoutant à l'excédent brut d'exploitation les dépenses de personnel.

La **productivité de la main-d'œuvre** est la valeur ajoutée au coût des facteurs par personne occupée.

Les **coûts du personnel** se définissent comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, due par un employeur à un salarié (qu'il s'agisse de salariés permanents ou temporaires, voire de travailleurs à domicile) en échange du travail effectué par celui-ci au cours de la période de référence. Les coûts du personnel comprennent aussi les impôts et charges sociales des salariés retenus par l'unité ainsi que les charges sociales obligatoires et facultatives de l'employeur.

Les **investissements bruts en biens corporels** correspondent aux investissements réalisés pendant la période de référence dans tous les

biens corporels. Sont concernés ici tous les biens corporels, nouveaux ou existants, achetés auprès de tiers ou produits pour compte propre (c'est-à-dire la production immobilisée des biens corporels) et dont la durée d'utilisation est supérieure à un an. Ces biens corporels comprennent aussi les «non-produits», tels que les terrains. Sont également exclus les investissements en immobilisations incorporelles ainsi que les actifs financiers. Les **investissements bruts en machines et équipements** sont les investissements dans toutes les machines et tous les équipements pendant la période de référence.

L'**excédent brut d'exploitation** correspond à l'excédent dégagé par les activités d'exploitation une fois la main-d'œuvre rémunérée. Il correspond à la valeur ajoutée au coût des facteurs diminuée des coûts du personnel. Il s'agit du solde disponible qui permet de rémunérer les investisseurs et les bailleurs de l'unité considérée ainsi que de payer les impôts et de financer tout ou partie de ses investissements.

Exception

Les valeurs élevées des données irlandaises pour la valeur ajoutée, la productivité de la main-d'œuvre, la valeur de la production etc. montrent dans quelle mesure les données sont déterminées par la propriété étrangère des entreprises, l'externalisation des activités et les pratiques de comptabilité des entreprises multinationales.

Abréviations générales:

SFIC Services à forte intensité de connaissance
s Estimation d'Eurostat
: non disponible
: c Données confidentielles

Couverture géographique

États membres de l'UE-25 et pays candidats.

Classification des industries manufacturières de haute technologie

Eurostat et l'OCDE définissent le secteur suivant comme secteur manufacturier de haute technologie, sur la base de la NACE rév. 1.1 au niveau à 3 chiffres:

<i>Secteur manufacturier de haute technologie</i>	Codes de la NACE rév. 1.1: 24.4 Industrie pharmaceutique; 30 Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique; 32 Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication; 33 Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie; 35.3 Construction aéronautique et spatiale.
---	--

Classification des services à forte intensité de connaissance de haute technologie

De même que pour le secteur manufacturier, Eurostat définit le secteur suivant comme secteur des services à forte intensité de connaissance (SFIC) de haute technologie:

<i>SFIC de haute technologie</i>	Codes de la NACE rév. 1.1: 64 Postes et télécommunications; 72 Activités informatiques; 73 Recherche-développement.
----------------------------------	--

Les données figurant dans le présent numéro de Statistiques en bref reflètent la disponibilité des données de la base de référence d'Eurostat en octobre 2006.

Pour en savoir plus :

Données : [Site Web EUROSTAT/Page d'accueil/Science et technologie/Données](#)

Science et technologie

-  **Secteurs de haute technologie et services à haut niveau de savoir**
-  **Secteurs à haute technologie et services à haut niveau de savoir: statistiques économiques au niveau national**
-  **Secteurs à haute technologie et services à haut niveau de savoir: statistiques sur l'emploi au niveau national et régional**
-  **Secteurs à haute technologie et services à haut niveau de savoir: statistiques de science et technologie au niveau national et régional**

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/125
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@ec.europa.eu

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:
<http://ec.europa.eu/eurostat/>

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.europa.eu>
E-mail: info-info-opoce@ec.europa.eu

Le présent document a été rédigé en collaboration avec Sammy SIOEN.

Original : anglais